

# Lavans-lès-Dole



## BULLETIN MUNICIPAL

N°1– 01/2021



Mairie : 4a rue Saint Didier

Tel. 03 84 81 23 69

[mairie.lavanslesdole@orange.fr](mailto:mairie.lavanslesdole@orange.fr)

site internet : [www.lavanslesdole.com](http://www.lavanslesdole.com)

**PERMANENCES SECRETARIAT DE MAIRIE**

Mercredi de 16h00 à 18h30 - Jeudi de 10h00 à 12h00



## *Le mot du maire*

En dépit de cette situation inédite liée à la crise sanitaire, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal que je vous adresse mes meilleurs vœux. Que 2021 nous apporte l'espoir d'une vie plus sereine ! Que cette nouvelle année nous fasse redécouvrir tout le sens de « bonne santé » que nous nous adressons habituellement.

Préservez-vous pour que demain nous partagions à nouveau ces moments conviviaux qui nous manquent tant actuellement.

Malgré les soucis liés à la crise sanitaire, nous avons pu concrétiser la réalisation des travaux au lotissement .

D'autres projets sont déjà à l'étude : réfection d'une partie du toit du château du 12<sup>ème</sup>, réfection peintures (portillon cimetière, grilles monument aux morts, balance), entretien voirie ...

L'antenne 4G, installée près de la voie ferrée, devrait bientôt entrer en service, le 29 janvier si tout va bien !



Micheline HENRY



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie de commémoration du 11 NOVEMBRE s'est tenue sans public

## ETAT CIVIL 2020

### NAISSANCES

Louise GROSJEAN 10/08/2020



Ilan BAILLEUX 5/04/2020



### MARIAGES

MAIGROT Angélique et GROSPERRIN Dominique  
22/08/2020



CORTAT Anaïs et BOUDOT Daniel 26/09/2020

### DECES

Céline DUBUC le 1/02/2020

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Le recensement est obligatoire. Dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, présentez-vous en mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille de vos parents.

Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté.

Vous devez conserver très précieusement, l'attestation qui vous sera délivrée et qui vous sera utile lors d'examens, de concours publics, du passage du permis de conduire etc.

Le recensement en ligne est possible sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

## TRAVAUX DE VOIRIE RUE SOUS LES VIGNES

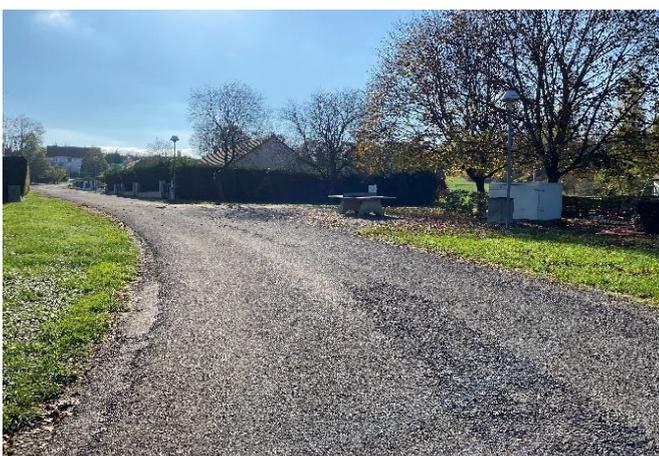
Après consultation, le conseil municipal a décidé de retenir l'offre de la société SJE pour un montant de 39 240 €.

Le GRAND DOLE, via le fonds de concours, participe aux travaux par une subvention de 10 000€.

Malgré la crise sanitaire les travaux de réfection de chaussée et d'aménagement des accotements ont été réalisés en décembre 2020.

Il reste encore à réaliser la sécurisation de l'aire de jeux par la pose de potelets en bois.

Avant les travaux



Après les travaux



Pose des caniveaux pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales





## TRAVAUX EGLISE

Afin de finaliser les travaux d'accessibilité des bâtiments publics et à la demande de la commission de sécurité et d'accessibilité du Jura en sous-préfecture de Dole, nous avons installé deux rampes de chaque côté de l'escalier qui mène au parvis de l'église- Rampes en acier créées et posées par l'entreprise HERNANDEZ de Rochefort sur Nenon pour un montant de 646 € H.T.

A l'intérieur de l'église, Michel DUVERNOIS a fabriqué et installé une rampe en bois pour sécuriser l'escalier de la chapelle de gauche qui mène au cimetière, nous le remercions pour ce travail digne d'un professionnel.



## SAPIN DE NOEL

Le samedi 12 décembre des enfants du village leurs parents et quelques élus ont décoré le sapin de Noël installé devant l'ancienne école.



## COLIS DE FIN D'ANNEE

Cette année, épidémie de COVID 19 oblige, le traditionnel repas de fin d'année n'a pas eu lieu, chaque habitant de 70 ans et plus a eu droit à un colis de la part de la municipalité. La distribution s'est déroulée en mairie le mercredi 16 décembre 2020.



Ce dimanche matin 30 août 2020, les voitures des pompiers d'Orchamps ont traversé le village avant de gagner leur nouvelle caserne à Ranchot.



## POUR INFOS

**Nid de frelons asiatiques** sur la commune de Lavans lès Dole

Situé au sommet d'un frêne de 16-17m, diamètre du nid 40cm

Quelques explications :

Les frelons asiatiques sont maintenant présents dans la plupart des régions de France. Ils se nourrissent essentiellement d'abeilles. En hiver les ouvrières et les mâles meurent, les reines se camouflent dans les arbres creux, des trous de murs...et ressortent courant février. C'est à ce moment là que nous pouvons agir en disposant des pièges.



## L'association « Les Amis de la Vallée de l'Arne »

En sommeil depuis bientôt 3 ans maintenant, faute de bénévoles

des Lavantés nous ont soumis l'idée d'organiser des marches écocitoyennes ou autres actions concernant le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Du fait des conditions sanitaires actuelles, nous ne pouvons pas organiser notre assemblée générale, mais vous pouvez nous contacter pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire sur la liste de nos adhérents mais également pour nous faire part de nouvelles idées d'activités que nous mettrons à l'ordre du jour lors de notre prochaine assemblée générale.

Nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre notre village !

Contacts : Isabelle PERREZ 03.84.81.80.71

Anna OUDOT 06.18.12.38.48

## **Le courrier des élèves de Lavans Trop de pollution dans le village**

Très souvent, nous trouvons beaucoup de déchets près du terrain de basket et de notre aire de jeux.



L'avis de nos petits reporters :

- Charlie : « Je n'aime pas du tout, ce n'est pas bon pour l'environnement »
- Gabriel : « c'est un scandale, on ne peut pas laisser ça. »
- Victor : «ça ne fait pas rêver, et puis c'est très pénible. »

Nous vous demandons de ne pas prendre notre village pour une déchetterie ou pour vos poubelles. Nous voulons organiser une journée de ramassage de déchets au printemps, nous vous donnerons la date plus tard ; en attendant, nous vous demandons de faire des efforts pour ne plus polluer.

### **Pour la commémoration de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat**

Pour l'anniversaire de la loi française du 9 décembre 1905, Elus et Education Nationale ont souhaité planter « un arbre de la laïcité » devant le groupe scolaire du Val des Anges. L'espèce choisie, la plus couramment utilisée, semble être le ginkgo biloba, dit l'arbre aux quarante écus, l'un des plus vieux sur Terre (il serait apparu il y a plus de 270 millions d'années), est aussi d'une essence très résistante. De plus, les deux lobes de sa feuille représentent bien les deux sphères, privée et publique, Le ginkgo biloba a été choisi car il incarne la résistance et la persévérance notamment du fait qu'il fut le seul arbre à avoir résisté à Hiroshima.

*PS : nous souhaitons faire un geste pour la planète en réduisant la consommation d'encre et de papier, c'est pourquoi vous découvrez un bulletin modèle réduit.*